



Jolimont 6a
1304 Cossonay-Ville

T 021 861 26 82
N 079 409 21 23
www.schlaeppli-fils.ch
info@schlaeppli-fils.ch

- Ferblanterie
- Couverture
- Charpente
- Etanchéité
- Façade
- Echafaudage
- Paratonnerre

Cossonay, le

Nom :
Prénom :
Adresse :
NP/Lieu :
Téléphone :

Contrat d'entretien

Nous nous occupons de tous les travaux sur vos toitures plates et en pentes, de l'entretien périodique à la réfection globale.

Oui, votre proposition m'intéresse et je vous mandate pour effectuer un contrôle périodique de la (des) toiture(s) ci-dessous :

Adresse du contrôle :

Adresse de facturation :

Périodes : Printemps Automne
Avertir avant : Non Oui, téléphone :

Matériaux de couverture : Non Oui, sur place en réserve

Remarque :

Date :

Signature :



Les toitures sont les parties du bâtiment les plus exposées aux caprices de la météo tout au long de l'année. Les changements constants de température et d'humidité, le poids de la neige, les forces du vent et surtout le gel et le dégel dégradent les matériaux de couverture. C'est pourquoi il est important de porter une attention toute particulière à vos toitures. Un contrôle périodique de celle-ci par des professionnels vous préserve, à long terme, de surprises désagréables.

Nous procédons également au contrôle des paratonnerres en temps légal.

Depuis plusieurs années, notre service d'entretien s'est avéré efficace et rationnel. Si vous le désirez, nous contrôlons automatiquement une ou deux fois par année vos toitures (par exemple au printemps + automne). Ce contrôle comprend, si nécessaire, les travaux suivants :

- nettoyage des chéneaux et des garnitures de ferblanterie
- contrôle des garnitures de ferblanterie
- contrôle des fenêtres de toiture (velux et tabatière)
- remplacement des matériaux de couverture défectueux
- contrôle des bandes de serrage et des joints silicones

Nos travaux sont facturés selon le temps effectif passé au contrôle de votre toiture. Si le montant de la facture dépasse les Frs. 500.- par bâtiment, nous ne manquerons pas de vous avertir au préalable.

Les avantages de notre proposition:

- garantie d'une longévité supérieure de votre toiture
- les éventuels défauts sont aperçus avant qu'ils entraînent de gros dégâts
- les travaux importants à entreprendre peuvent être découverts et planifiés bien à l'avance
- pas de contrat avec un montant forfaitaire
- avec un suivi annuel, le temps à passer sur votre toiture sera diminué
- pas de délai de dédite – vous pouvez à tout moment annuler votre ordre
- à votre demande, nous venons uniquement après avoir pris rendez-vous
- nettoyage du verre en toiture (verrière, velux, etc...)

Si notre offre vous intéresse, veuillez nous retourner le double du contrat dûment signé.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Schlaeppli: Nicolas